

## Comment effectuer un apport en nature ?

Fiche pratique publié le 02/05/2014, vu 585 fois, Auteur : Assistant-juridique.fr

Un apport en nature est constitué par un apport d'un bien autre qu'une somme d'argent au capital de la SARL : titres, immeubles, matériaux de construction...

Tous les biens meubles et immeubles sont susceptibles d'être apportés à une SARL, dès lors qu'il est possible de les évaluer.

Voir le guide